



Après un divorce pour faute

Par **sunboy**, le **19/01/2008** à **10:48**

BonjourrrrrAprès le refus de ma part , d'accepter un divorce à l'amiable , ne voilà t-il pas que mon épouse , veut me faire payer en me menaçant d'un divorce pour faute car ayant un rachat de crédit de plus de 40 000 euros sur le dos , ou j'ai 2 mensualités de retard elle veut faire passer cela pour faute car jusque là elle n'avait aucun motif réelle et sérieux pour divorcer , alors que madame utilise toujours une reserve d'argent que j'ai racheter dans le rachat de creditet aussi un autres , sachant que les mensualités du pour le rachat peuvent être payer dans le mois ou le mois prochain .QUE DOIS JE FAIRE ? peut -elle demander le divorce pour faute , moi aussi , sachant qu'elle a un grand train de vie.

Par **patrick02**, le **19/01/2008** à **12:52**

Bonjour,rn Pardonnez moi mais il me semble que le fondement véritable de vos décaccords conjugaux et de l'intention de madame à demander le divorce repose sur d'autres formes de griefs, non ? rn Sachez que, pour engager un divorce pour fautes, nul est besoin de présenter des torts très très graves. A la limite, une simple incompatibilité d'humeur évolutive peut suffir.rn Tentez de résoudre ce différend tranquillement, entre vous, cela vaudra mieux et dans le cas contraire, une bonne explication permettra peut-être de faire percer l'abcès.rn Bon couragern Patrick

Par **sunboy**, le **20/01/2008** à **02:10**

Bonsoir rrrrrnelle fait tout pour que je quitte le domicile conjugale , d'ailleur même bonjour et

bonsir elle ne veut plus me le dire , je sui vraiment dépassé par les évènement cette femme que j'ai aimer et epouser aujoud'hui monte mes gamins contre moi , elle souhaiterait que je quitte le domicile conjugale rapidement pouquoi je ne sais pas elle a peur de passer devant un juge.....

Par **patrick02**, le **20/01/2008** à **10:36**

Bonjour, rn Vous savez, lorsque les relations d'un couple se ternissent, c'est rarement la faute d'un seul conjoint. Interrogez vous sur vous même ? Faites le sincèrement en pesant le pour et le contre des changements intervenus en vous. rn Ensuite, lorsque vous saurez exactement ou vous en êtes, invitez votre conjointe à débattre de cela. rn Mettez vous en cause afin de percer l'abcès et permettre à votre épouse de libérer ses pensées. rn Attention à bien maîtrisez vos réactions ensuite, surtout s'il vous faut entendre des reproches déplaisants, peut être même inexacts. rn N'oubliez pas que même en cas de désaccord sérieux, au nom de ce que l'on a partagé antérieurement, l'on peut toujours s'expliquer PACIFIQUEMENT; rn bON COURAGE rn Patrick